

## Visages de notre C.E.L.

... La lecture sur l'Éducateur de votre pressant appel m'émeut et me trouble : je ne puis, en effet, vous envoyer les 2.000 frs qui mettraient ma conscience à l'aise. Mais je viens de me marier. Les quelques économies ont fondu dans l'achat de la modeste garde-robe et il reste des dettes à solder... Mais ce serait manquer de courage que de capituler. Je m'engage à prélever chaque mois 500 frs sur mon traitement unique et à vous les adresser par deux envois d'ici octobre.

Je serais un ingrat et un inconscient si je me réfugiais dans la solution passive de l'impossibilité. Camarade Freinet, nous vous devons bien cela ! Et l'avenir est devant nous !

« Je ne suis point un coopérateur d'élite, car je n'ai rien versé encore et cela me fait une peine énorme. Je viens de passer une série noire. Ma femme a été opérée et moi-même malade. Sur le traitement d'un seul c'est épouvantable. Je n'ai plus un sou en poche et j'attends mon mandat avec impatience. Mais je veux rester de notre grande famille C.E.L. J'enverrai donc 1.000 fr. au reçu de mon mandat et 1.000 fr. le mois prochain. Je pense que la C.E.L. ne me reniera pas. J'ai toujours eu un dépôt d'argent à la C.E.L., dépôt minime il est vrai, mais qui existe. On ne peut parfois faire le grand seigneur, tu dois en savoir quelque chose.

La C.E.L. doit vivre et elle vivra !

« Je suis secrétaire du Groupe ... de l'École Moderne et considérant que « noblesse oblige », je suis persuadé que, depuis longtemps déjà, j'eusse dû faire mon devoir de Coopérateur d'élite et envoyer les 2.000 fr. à Rigobert.

Mais je te dirai que pour faire vivre ma femme, mon fils et souvent ma mère, je n'ai qu'un seul traitement d'instituteur de 4<sup>e</sup> classe et qu'il m'était pénible de ne pas faire mon devoir d'adhérent à la C.E.L. sans pourtant trouver une solution au problème.

Enfin, j'en ai trouvé une. J'ai emprunté de l'argent et je le rendrai par petites sommes. Mais demain sans faute mes 2.000 fr. iront rejoindre ceux de mes camarades plus fortunés ou plus dévoués que moi.

Je t'écris cette lettre non pas pour que tu me cites en exemple (au contraire, je tiens à ce que tu n'en parles pas), mais simplement pour que tu saches que je ne suis pas un « faux frère ». Je suis prêt à me dévouer pour notre idéal : les techniques de l'École Moderne. Depuis deux ans que j'adhère à la C.E.L., j'ai rempli tous mes devoirs vis-à-vis d'elle et vis-à-vis de mes correspondants... Je ferai toujours tout ce que je pourrai. Mais je pense aux camarades qui ne peuvent pas faire ce qu'ils voudraient et qui ne peuvent pas beaucoup. Peut-être pourraient-ils trouver de l'argent près des collègues « C.E.L. » plus fortunés, qu'ils rembourseraient peu à peu.

Enfin, j'espère que ton dernier appel leur donnera l'énergie du désespoir, qu'ils trouveront une solution au problème posé et que dans quelques jours tes 2.000 fois 2.000 fr. = 4.000.000 fr. seront une réalité. »

« .... Personnellement, mon traitement ne suffit pas à mon foyer : ma femme ne travaille pas et élève nos 3 enfants.

La caisse de notre coopérative est à plat par suite de la création d'une troisième classe en cours d'année : il a fallu aider notre nouvelle collègue.

Par ailleurs, en conscience, je ne pouvais répondre « Non ! » à votre

appel. En conséquence, malgré mon retard, j'opte pour la première solution et emprunte 2.000 fr. que j'envoie aujourd'hui même, voulant rester coopérateur. »

« Je sais que la C.E.L. ne se nourrit pas seulement de succès, d'approbations, de louanges et de promesses et qu'elle doit compter sur une aide financière de ses adhérents pour assurer et développer son essor. Et c'est sans doute ce qui motive votre référendum qui exige des réponses nettes.

Voici la mienne : J'opte pour la 2<sup>e</sup> solution, par impossibilité d'opter pour la première. Vous devez certes comprendre les fins de mois d'un débutant célibataire, prenant pension à l'hôtel et n'ayant plus à compter sur des économies, celles-ci ayant été en partie rongées par l'achat de l'imprimerie, de la collection de B.T., de la collection d'Enfantines, du fichier auto-correctif, etc...

J'espère cependant que mon vote ne m'engagera que pour peu de temps et qu'il me sera loisible, lorsque ma situation pécuniaire me le permettra, de devenir « coopérateur ».

« ... Je sais bien que quelques jeunes camarades peuvent être en difficultés de trésorerie, mais il est impossible que cela explique autant d'abstentions.

Il est impossible qu'une aussi belle réussite soit exploitée par des mercantis. Devant cette menace, il est probable que de nombreux camarades vont fouiller leur escarcelle.

Personnellement je vais voir mon jeune camarade X... et le « parrainer » si nécessaire.

De plus, je vais faire mon possible pour l'adresser une avance de fonds sur mes commandes à venir.

« Courage, mon vieux camarade, tout n'est pas perdu ; de toutes façons je suis de ceux qui restent à la C.E.L. et feront tous leurs efforts pour la soutenir jusqu'au bout. »

« J'ai été très touché à la lecture de votre appel paru dans le dernier Educateur, et je suis heureux d'avoir fait mon devoir de Coopérateur d'Elite.

Je l'ai fait, je tiens à le dire, malgré de sérieuses difficultés matérielles, mais ne pouvons-nous pas nous priver un peu pour que la C.E.L. continue à prospérer ?

Je réponds à votre référendum : il faut que la C.E.L. vive ! Là où s'achève l'égoïsme commence la coopération ! J'ose espérer qu'il n'y a pas que des ingrats à la C.E.L., ou alors ce serait la négation même de notre idéal.

Parlez-leur, camarade Freinet, parlez-leur de vos débuts à Bar-sur-Loup. Bien peu de jeunes connaissent vos débuts difficiles ; montrez-leur d'où vous êtes parti et ce à quoi vous êtes parvenu !

Soyez assuré que le Bureau de notre groupe fera tout pour que vive et prospère notre C.E.L.

« ... En terminant cette lettre, je veux t'affirmer mon attachement et, à travers toi, à la C.E.L. Pour le bien de l'Ecole et de l'Enfance, nous devons continuer. Je ne saurais trop te dire la résonance que, par exemple, le chapitre « La vie est » de la B.E.N.P. L'expérience fâtonnée, a trouvé chez moi ; combien tu as raison de t'élever (page 5, col. 2) contre les théories philosophiques ou religieuses qui masquent le réel. »

« ... Je verse mais je ne pourrai pas participer aux travaux de la C.E.L. Il y a, en effet, pour moi impossibilité matérielle. Outre ma classe, je

suis également : secrétaire de mairie (sous le nom de Mme), directeur et entraîneur sportif, correspondant local des journaux, répétiteur de l'école des travaux publics de X..., secrétaire, trésorier, animateur, etc... d'une société théâtrale avec laquelle j'organise des tournées ; adjoint au Maire.

Avec la meilleure volonté, il me serait difficile de m'occuper honnêtement de travaux supplémentaires.

J'ai foi en la C.E.L., en son idéal et veux qu'elle vive. J'utilise depuis deux ans son matériel et suis satisfait des résultats obtenus. Il lui faut des fonds, voilà ; mais je ne veux pas prendre des engagements que je sais fort bien ne pas pouvoir tenir. »

« ... Quand je pense à l'énorme travail que vous accomplissez chaque jour et depuis tant d'années, à votre inlassable dévouement, à votre obstination opiniâtre, à votre indifférence des honneurs, à votre simplicité pour tout dire, je ne saurais prétendre au titre de Coopérateur d'élite. J'ai fait commercialement tout ce que je pouvais pour la C.E.L. Pédagogiquement, je ne suis que l'instituteur moyen qui suit, qui lâche de comprendre mais qui arrive tout juste à élargir son horizon... Il me faudrait souvent votre contact, votre simplicité de langage et d'action pour devenir, du point de vue pédagogique, le coopérateur d'élite que vous rêvez. Mais tel que je suis, dans la mesure de mes faibles moyens, comptez sur mon dévouement à la C.E.L. »

« J'opte pour la 1<sup>re</sup> solution.

Malheureusement, ma petite étant dans le plâtre, je ne peux pas verser personnellement 2.000 fr. à l'heure actuelle. J'ai donc demandé au Conseil Municipal. C'est d'accord et dès que ce sera officiel, je vous enverrai la somme. La commune sera donc « Coopérateur ».

« Pouvez-vous accepter comme versement, comme coopérateur d'élite, deux bons de l'emprunt de la libération. Je n'ai du reste jamais touché à ces bons qui ont donc encore tous les coupons intacts.

Si vous ne les acceptez pas, mon versement comme coopérateur d'élite ne pourra se faire qu'en fin juillet, après la fête scolaire, et il sera subordonné au bénéfice de cette fête.

Nous avons 1.300 fr. en caisse à notre Coopé scolaire, en ce moment, et encore parce que je paie le plus souvent de ma poche.

Nous ne pouvons mieux faire en cette fin d'année.. »

« Je regrette de ne pouvoir envoyer tout de suite les 2.000 fr. si nécessaires à la bonne marche de la C.E.L.

Etant dans une école à plusieurs classes et soumis aux décisions du Directeur, je n'ai pu organiser de fête qui aurait apporté à la Coopé la somme nécessaire.

Seulement, en fin d'année, une petite exposition me permettra de glaner quelque argent.

C'est cette exposition qui m'a permis, à la fin de l'année dernière, de payer l'imprimerie. Toutes les ressources coopératives de la classe sont passées en papier, journaux, brochures, etc... (et cela monte déjà assez loin).

Quant à moi, travaillant seul, les 15.000 fr. par mois ne suffisent pas à la maison. Il m'est impossible d'y prélever 2.000 fr. J'espère que vous me comprendrez et que la C.E.L. pourra attendre jusqu'à la fin de l'année scolaire.

J'ai participé au travail des commissions, je suis inscrit à une commission de contrôle, je pratique l'échange interscolaire, j'essaie d'appliquer le mieux possible vos méthodes dans ma classe : j'espère pouvoir

mériter le titre de coopérateur d'élite au même titre que ceux pour qui la C.E.L. n'est qu'un fournisseur et qui paieront quand même les 2.000 fr. espérant ainsi être mieux servis.

J'ai vu déjà dans l'Educateur que la C.E.L. ferait preuve de compréhension en faveur des jeunes nombreux qui sont dans le même cas que moi. Il faut que la C.E.L. le fasse pour éviter de décourager de nombreux sympathisants qui pourraient abandonner la C.E.L. par pudeur d'avouer leur impuissance à payer tout de suite les 2.000 fr. »

.....

« Je reçois le numéro 16 de l'Educateur et me voici profondément troublé par ce qu'il contient. Certes, il m'est pénible de ne pas répondre tout de suite à votre référendum : « Je verserai 2.000 fr. le ... » Mais je suis obligé de vous dire que cela m'est tout à fait impossible actuellement. Faut-il vous dire pourquoi ? Je suis seul à travailler et à subvenir aux frais de mon ménage et j'ai une petite fille de 3 ans. ... Dans ces conditions, croyez-vous vraiment que je puisse prélever 2.000 fr. sur mon maigre traitement, quand l'achat du moindre vêtement pose un véritable problème ?

Et oui, je sais bien que je n'ai encore rien apporté à la coopé. Je connais vos méthodes depuis l'année passée, voilà donc la 2<sup>e</sup> année que je tâtonne pour chercher à mettre au point quelque chose de cohérent. Dès l'année dernière j'ai édité un petit journal à l'aide d'un limographe acheté sur place et dont la dépense n'a été qu'à moitié couverte par la coopérative scolaire. Cette année, je me suis encore servi de cet appareil, mais ayant été nommé dans une école ouverte seulement en janvier et de maigre effectif, la coopérative couvre à peine les achats de papier, d'encre...

Mais je ne veux pas vous importuner par trop de détails. Résumons-nous donc : au point de vue pédagogique peut-être pourrai-je vous aider plus tard ; au point de vue pécuniaire, n'y a-t-il pas un moyen de concilier le soutien de la coopé et la modicité des ressources de beaucoup d'entre nous ? Un apport, mettons de 500 fr., ne serait-il pas préférable à rien du tout, s'il est fait par la grande masse des amis de l'Ecole Moderne ? Ils ne seront peut-être pas « coopérateurs d'élite » mais ils seront tout de même « coopérateurs ». Qu'en pensez-vous ? »

.....

«... Nous espérons, à la fin de ce mois, après notre vente de fin d'année, vous adresser à nouveau 2.000 fr. au titre de notre Ecole, qui deviendra ainsi, à son tour, coopérateur d'élite et aider la C.E.L. »

.....

« J'ai lu non sans émotion ton appel dans le dernier Educateur. J'en ai parlé à mes gosses. A l'unanimité, et de très bon cœur, ils ont décidé de t'envoyer tout leur argent en caisse, dès la fin de la semaine (nous avons un journal en vente qui doit nous apporter 1.400 francs). Tu recevras ainsi 3.500 francs que tu feras inscrire à mon compte. »

.....

« Profondément ému de revoir l'Educateur pâle et mince de 39-40 et de la libération, bouleversé par tes appels,

J'opte pour la 1<sup>re</sup> solution.

J'ai versé 2.000 fr.

Je suis prêt à verser encore et j'espère que la masse répondra. »

.....

« ... Le jour où la C.E.L. ne serait plus maître de ses outils, elle perdrait toute valeur sociale et, comme Freinet le répète, il n'y a pas de Coopérative sans Coopérateurs. »

La vie d'un pionnier est fatalement marquée d'aventures et d'imprévu, où les espoirs et les défaites sont un éternel chassé-croisé. L'habitude venant, nous avons fait des unes et des autres, des raisons d'aller toujours plus avant, de foncer tête baissée avec l'obstination du lutteur qui, tant qu'il n'a pas touché du genou, espère encore le rétablissement. A vrai dire, nous avons touché du genou, mais voyez comme nous sommes, nous voici à nouveau sur les pieds, prêts à faire face, dans un raidissement d'extrême limite qui, peut-être pour finir, pourra nous donner la victoire.

Nous sommes ainsi par nécessité vitale, parce que celui qui ne croit pas au succès, ne l'atteindra jamais et nous sommes ainsi aussi parce que vous êtes la multitude, une multitude agissante, compréhensive que j'évoque en des visages amis, des mains fraternelles, des sympathies innombrables.

Je m'excuse de ce ton personnel, comme je m'excuse des quelques souvenirs qui m'ont tenu compagnie ces dernières semaines, alors que je voyais autour de moi les faillites quotidiennes liquider le moyen commerce de cette région provençale. J'évoquais cette déjà longue histoire du développement de notre C.E.L. Je revoyais mes premiers essais dans cette école de Bar-sur-Loup ; mes débuts de forgeron et de menuisier à l'établi des artisans pour construire des presses archaïques qui semblaient sorties de Glozel. Je revoyais mes premiers imprimés : 4 lignes sur une feuille ! L'admiration grandissante de mes gosses, l'indulgence moqueuse de mes camarades instituteurs et l'ironie cinglante de mon Inspecteur primaire. Je revoyais Daniel de Trégunc, mon premier correspondant, ce vieil ami qui fut à l'aube de la compréhension des choses, puis, après la venue d'Elise, la mise en marche de notre embryon de Coopé réalisé par des miracles d'économie sur mon unique traitement d'instituteur.

Je revoyais surtout les événements de St-Paul, si tragiques dans leur déroulement et qui menaçaient, à la faveur du moindre incident, d'anéantir l'œuvre commune déjà si riche de promesses ! A chaque jour qui se levait, il fallait faire provision de patience et de lucidité et chaque nuit était une veillée d'armes qui assurait la victoire du lendemain. Nous avons vécu ainsi neuf mois de lutte permanente, neuf mois de drame de plus en plus poignant et nous n'avons été forcé que parce que derrière notre cause personnelle se profilait notre belle œuvre commune.

La tourmente passée, le flot a enflé son cours : malgré la guerre, la disparition de nos archives et mon internement, malgré la triste expérience Pagès, le fleuve large et nourri a amplifié son cours, éveillé tant d'échos que nous sommes impuissants à répondre à une si vaste sollicitation, faute de pouvoir adapter à notre rayonnement grandissant, l'assise commerciale adéquate. Et pourtant là seulement est le salut. Sans bonnes bases pratiques, pas de bonne pédagogie. A vous de décider de votre sort, de notre sort.

Des amis généreux, hors de l'enseignement, il faut le dire, mais sentant la nécessité et la portée de notre effort, ont fait spontanément des versements dont je me porte garant. Cet apport ne résoud pas le problème, vous le savez, il permet simplement de reculer les échéances les plus cruciales et de donner du temps à votre bonne volonté, à votre conscience de coopérateurs.

Certes, des capitalistes seraient heureux de prendre en main une affaire si bien lancée, à la vaste clientèle assurée par notre dévouement à tous. Freinet et les meilleurs parmi vous se verraient même offrir de mirobolants contrats, vous auriez tout de suite chance d'être mieux et plus vite servis, car c'est par dizaines de millions que les marchands dont nous dépendrions, compteraient.

Mais alors, camarades, quel serait l'avenir de cette pédagogie populaire que nous voulons libératrice et généreuse ? La grosse firme a bénéfices continus ce ne serait plus la maison commune, lézardée, ouverte aux intempéries, certes, mais où l'on était tout de même à l'aise dans nos modestes réussites et nos grands espoirs.

Il y a une autre solution, dont il faudra bien vous entretenir si votre

dévouement ne répond pas à notre attente ; mais soyez persuadés que c'est dans la coopération véritable de l'intelligence, du cœur et de nos possibilités financières qu'est la plus grande efficience.

Quelles sont les raisons qui vous font hésiter à verser ces 2.000 frs qui ne sont que la revalorisation d'une action d'avant guerre ?

Le sort ingrat fait à nos jeunes, explique, je le sais, bien des hésitations. C'est en pensant à eux que nous avons reculé le plus possible cette décision dont nous faisons, bon gré mal gré, une obligation aujourd'hui. Leurs lettres nous font toujours un réel plaisir ; nous leur répondons longuement, heureux de découvrir chez eux quelques-unes de ces personnalités d'élite susceptibles de prendre la barre quand les vieux timoniers devront céder leur place. Pourquoi les camarades mieux assis pécuniairement ne s'ingénieraient-ils pas pour parrainer les jeunes, comme le disaient des camarades ; pourquoi ne pas faire un effort pour les délivrer de leur hésitation et leur consentir le prêt qui les mettrait à l'aise ?

Mais il faut tout de même ouvrir les yeux sur la réalité :

« Je connais des ménages de collègues, à l'aise dans leur confort villageois qui ne bronchent pas. Ils n'ont même pas déplié le dernier « *Educateur*, encore sous bande. Ce n'est peut-être pas indifférence, « mais apathie, inertie inexplicable de la part d'éducateurs. »

Eh ! bien, camarades qui notez le fait, allez vers les indifférents, expliquez-leur vos raisons, et rappelez-leur leurs devoirs !

Comptons aussi sur les mécontents (très rares il est vrai — 3 sur 500 lettres reçues) qui, tout en nous rendant responsables des difficultés commerciales actuelles, verseront, disent-ils, quand la Coopé marchera bien !

Subordonner les 2.000 fr. de versement à la réalisation d'un fonctionnement parfait de la C.E.L., c'est mettre la charrue devant les bœufs. Sans fonds nécessaires, rappelons-le, nous ne pouvons faire d'importants stocks. Les commandes restent en souffrance, ou sont expédiées partiellement, d'où réclamations, double emploi, retards, erreurs dont, pour finir, le client pâtit autant que nous.

Donnez-nous les moyens de travailler normalement. Ce sera alors un jeu d'enfant de vous donner satisfaction. Il nous est, en tout cas, impossible de continuer la corde raide qui a pu ne pas casser dans les périodes de prospérité commerciale, mais qui est plus incertaine que jamais dans les temps difficiles que nous vivons.

Nous ne posons à personne d'ultimatum. Ce sont les événements qui nous mettent au pied du mur. Vous avez des délais, vous le savez. Nous disons à ceux qui peuvent verser : Ne retardez pas votre geste, versez de suite, pour que les camarades moins favorisés aient plus de temps devant eux. Il nous est impossible de scinder les parts de coopérateurs en fractions inférieures à 1.000 fr., mais les camarades peuvent déposer l'argent par n'importe quelle quantité à leur fiche comptable. Seulement, ils n'auront les avantages de coopérateurs que lorsque les 2.000 fr. seront couverts.

Nous acceptons les titres en dépôt et les utilisons pour notre crédit en banque.

Dans des temps meilleurs, nous le savons, c'est par dizaines de milliers que des coopérateurs véritables donneraient à la C.E.L. la possibilité d'exploiter dans l'esprit pédagogique et laïque que vous connaissez, les techniques dont la diffusion est en train de changer radicalement la face de l'Ecole Française. La dureté des jours que nous vivons nous rejettera-t-elle dans les nécessités d'un compromis ?

Nous voulons croire, malgré tout, que la grande famille fraternelle de la C.E.L. prendra entre ses mains sa destinée et se sauvera elle-même.

C. FREINET. °

P. S. : Tous les coopérateurs d'élite vont avoir sous peu un reçu régulier qui nous évitera la publication dans *l'Educateur*.